



Présidentielle



Jean-Pierre Blazy présente les propositions d'Arnaud Montebourg en matière de sécurité et de justice

Par [Raphaël Marchal](#)

Jean-Pierre Blazy, référent de la sécurité intérieure dans l'organigramme de campagne d'Arnaud Montebourg
DRCréer 12 000 postes de fonctionnaires de la police et de la gendarmerie nationales supplémentaires, consacrer 1 % du PIB à la sécurité intérieure, mettre en place un parquet national antiterroriste. Telles sont les principales propositions d'Arnaud Montebourg, détaillées par Jean-Pierre Blazy, responsable thématique de la sécurité intérieure du candidat à la primaire de la gauche, dans une interview à AEF. "La menace terroriste sera toujours une réalité au moins sur une partie du quinquennat", estime Jean-Pierre Blazy. "Il faut donc poursuivre le renforcement des services de renseignement, sans oublier la sécurité du quotidien", ajoute-t-il. Le député socialiste du Val d'Oise préconise également de "sortir de l'état d'urgence" et de "revenir à une situation normale de type Vigipirate".

AEF : Arnaud Montebourg préconise la création de 12 000 effectifs de sécurité. Il s'agit d'un chiffre très supérieur aux propositions de Vincent Peillon ([lire sur AEF](#)) et de Manuel Valls ([lire sur AEF](#)), notamment...

Jean-Pierre Blazy : Arnaud Montebourg propose en effet la création de 2 400 postes de policiers et de gendarmes chaque année, soit 12 000 sur l'ensemble du quinquennat. Cela représenterait un coût total de 500 millions d'euros. Ce nombre de fonctionnaires supplémentaires semble important, mais permettrait finalement de conserver la même trajectoire qu'avec la loi de finances 2017, qui proposait la création de 2 286 postes ([lire sur AEF](#)). Le bilan du quinquennat de François Hollande est loin d'être négatif sur cette question, notamment comparé à celui de Nicolas Sarkozy, qui a vu la destruction de 13 700 postes.

AEF : Comprenez-vous le mouvement de colère des policiers qui a commencé à la suite de l'agression de plusieurs fonctionnaires à Viry-Châtillon ([lire sur AEF](#)) ? Quelles sont les mesures d'Arnaud Montebourg pour y répondre ?

Jean-Pierre Blazy : Le malaise policier ne sera pas résolu avec la question de la loi sur les armes, ni avec de simples créations d'effectifs. Celles-ci sont importantes, mais les budgets des véhicules et de l'immobilier de la police et de la gendarmerie nationales doivent suivre la même dynamique. Nous estimons qu'il est nécessaire de consacrer environ 1 % du PIB à la sécurité intérieure. En atteignant cet objectif, nous aurions un écart de 4 milliards d'euros par rapport au budget actuel. Cela représenterait une croissance importante, d'environ 20 %.

Nous proposons également de repenser les organisations : parallèlement au malaise policier, il existe une insatisfaction citoyenne en matière de sécurité publique. Les citoyens ressentent le besoin de voir des policiers dans la rue. C'est pourquoi il est nécessaire de revenir vers une police de proximité. Beaucoup de policiers s'interrogent sur le sens de leur métier et sur l'absence de contact ou de relation avec la population, autrement que lorsqu'ils interpellent un individu ou qu'ils se préparent à effectuer un contrôle routier. Il y a selon nous une corrélation très forte entre les moyens que nous souhaitons offrir et la doctrine d'emploi. Nous avons besoin d'une police de sécurité publique, et pas seulement d'ordre public.

AEF : Vous proposez également de revaloriser la police judiciaire. Qu'entendez-vous par là ?

Jean-Pierre Blazy : La police judiciaire subit aujourd'hui une crise des vocations. Autrefois, un élève qui sortait de l'école de police se dirigeait naturellement vers le judiciaire. Aujourd'hui, il est beaucoup plus réticent. Nous avons complexifié les procédures, au lieu d'œuvrer à la simplification de la procédure pénale. Le policier réalise aujourd'hui beaucoup de procédures, ce qui est très chronophage. Nous devons oraliser davantage

notre procédure et avoir des procès-verbaux de synthèse écrits pour des faits de petite et moyenne criminalité. Cela redonnerait de l'intérêt pour les métiers de police judiciaire, et surtout, cela permettrait de dégager du temps au fonctionnaire.

De la même manière, nous ne sommes pas allés assez loin sur le développement de la contraventionnalisation, notamment concernant la consommation du cannabis ou l'occupation des halls d'immeubles. Il s'agit d'un délit, mais du fait de la complexité des procédures, il y a très peu de condamnations. La contravention permet au policier de retrouver une partie de son cœur de métier, de sanctionner réellement et plus rapidement et de prévenir la récidive.

AEF : Arnaud Montebourg propose également la mise en place d'un parquet national antiterroriste. Pourtant, le parquet de Paris possède déjà une compétence nationale...

Jean-Pierre Blazy : Le parquet de Paris est en effet doté d'une compétence nationale, mais nous estimons qu'il ne possède pas suffisamment de moyens. C'est pourquoi nous souhaiterions mettre en place une structure prise sur le modèle du parquet national financier, afin de concentrer et de renforcer les moyens qui lui sont accordés. La justice doit être en mesure de poursuivre efficacement les personnes dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Il s'agit également de se positionner dans une situation d'état de droit qui ne sera plus l'état d'urgence.

Nous devons aussi mettre en place des cours d'assises spécialisées dans les régions afin de juger le plus rapidement possible les affaires de terrorisme. C'est une proposition qui a été faite par plusieurs magistrats, et la justice n'en sortirait que renforcée.

AEF : Quelle est la position d'Arnaud Montebourg sur l'état d'urgence ?

Jean-Pierre Blazy : L'état d'urgence n'a pas lieu d'être poursuivi. Non seulement ses effets ont été épuisés, nous le constatons avec les perquisitions administratives, mais nous avons fait passer dans l'état de droit beaucoup de dispositions qui permettent d'y mettre un terme, notamment avec la loi du 3 juin 2016 relative au terrorisme et à la procédure pénale ([lire sur AEF](#)). C'est une raison supplémentaire pour offrir plus de moyens à la justice, à la police à travers le renseignement. Ce dernier se doit d'être technologique, mais il doit également être humain. La suppression des renseignements généraux, durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, a eu un impact majeur : aujourd'hui, le renseignement ne remonte plus du terrain. Nous avons vraiment réalisé une erreur en abandonnant cet aspect.

AEF : Pensez-vous que l'opération Sentinelle soit vraiment efficace pour sécuriser les lieux publics ?

Jean-Pierre Blazy : Les soldats de l'opération Sentinelle sont présents uniquement dans certaines zones. Pourtant, qui peut dire qu'il ne serait pas viable de protéger et de sécuriser les banlieues et/ou les zones périurbaines ? De plus, l'opération Sentinelle ne peut pas durer éternellement, même les soldats en ont conscience et témoignent d'une forme de lassitude. Il faut donc prévoir les moyens de faire face, et comme nous sommes dans une démocratie, c'est à la police et à la gendarmerie d'assurer la sécurité de leurs concitoyens.

AEF : Avez-vous également réfléchi à des mesures concernant le domaine pénitentiaire ?

Jean-Pierre Blazy : Il est nécessaire de créer des places de prison supplémentaires afin de tendre vers l'encellulement individuel, mais il est surtout impératif de préparer la sortie de prison. Il y a à l'heure actuelle beaucoup de prisonniers concernés par de courtes peines, qui ne bénéficient pas du service des Spip. Ces derniers souffrent d'un manque de moyens et d'effectifs. Il faut par ailleurs développer le renseignement pénitentiaire.

Je déplore également le manque de prise en charge des mineurs en prison, faute de fonctionnaires et de moyens. Or pour prévenir la récidive, c'est exactement cette prise en charge qu'il est nécessaire d'effectuer durant la détention. Nous n'avons pas réalisé, alors que c'était une promesse, la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs ([lire sur AEF](#)). Il est nécessaire de sortir la justice des mineurs de sa misère.

AEF : Que préconisez-vous en matière de prévention de la radicalisation ?

Jean-Pierre Blazy : L'action publique doit être territorialisée et plus ouverte. Nous devons mettre en place un partenariat avec les acteurs locaux et les collectivités. Nous regrettons par exemple que le dispositif des ZSP soit resté trop étatique. Les 80 ZSP auraient pu être autant de laboratoires différents pour redessiner la sécurité publique et justement développer le partenariat avec les acteurs locaux, en allant jusqu'à la prévention de la radicalisation.

Il ne faut d'ailleurs pas entretenir une confusion qui a été institutionnalisée avec le CIPDR. Aujourd'hui, cet organe semble avoir majoritairement tourné son action vers la prévention de la radicalisation, au détriment de la prévention de la délinquance ([lire sur AEF](#)). Je déplore également que le FIPD soit indigent. Nous devons augmenter les moyens déployés afin de stimuler l'action des maires. Une fois encore, ces dispositifs doivent être moins sous l'autorité souvent discrétionnaire des préfets.